Faculté des sciences sociales
Département de sociologie

PLAN DE COURS

SOC-2157 : Déviance, folie et normativité sociale

NRC 82717 | Automne 2021

Mode d'enseignement : Présentiel	
Temps consacré : 3-0-6	**Crédit(s) :** 3

À l'heure où les questions d'ordre public, de contrôle social et de sécurité sont placées au cœur de l'actualité, il n'est pas inutile de revisiter les approches sociologiques qui ont tenté de nous doter d'outils de réflexion sur la nature sociale de la déviance et de la folie. C'est ce à quoi s'attache ce cours : interroger la construction et le traitement social, médical, scientifique mais aussi politique, pénal et moral des figures jugées problématiques (et souvent hybrides) de la déviance, de l'anormalité et de la maladie mentale. L'objectif de ce cours est donc de dresser un état des lieux de la réflexion sociologique sur cette question sensible pour interroger la normativité sociale qui est à l'œuvre dans l'espace social contemporain.

Plage horaire

Cours en classe			
mardi	15h30 à 18h20	DKN-2155	Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Plan de cours non officiel
27 août 2021 (12h52)

Site de cours

https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=133484

Coordonnées et disponibilités

David Gaudreault
Enseignant
david.gaudreault.4@ulaval.ca

Stéphanie Gariépy
Enseignante
stephanie.gariepy.2@ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248
aide@cstip.ulaval.ca
Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

Informations techniques importantes

Accéder à l'horaire du CSTIP
Liste des navigateurs supportés
Avis important concernant les appareils mobiles *(iOS, Android, Chrome OS)*
TeamViewer est l'application utilisée par le *CSTIP* pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.
Activer sa licence Zoom ULaval

Sommaire

Description du cours 3

Introduction 3

Objectifs généraux 3

Objectifs spécifiques 3

Contenu du cours 3

Approche pédagogique 9

Contenu et activités 9

Évaluations et résultats 10

Règlements et politiques institutionnels 10

Liste des évaluations 10

Informations détaillées sur les évaluations sommatives 11

Examen maison 11

Débats (Textes préparatoires et oraux) 12

Questions de lecture 12

Normativité sociale en images 13

Participation et travail continus 13

Barème de conversion 14

Évaluation de la qualité du français 14

Gestion des délais 14

Absence à un examen 14

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant 14

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental 14

Matériel didactique 15

Bibliographie et annexes 15

Bibliographie 15

Plan de cours non officiel

27 août 2021 (12h52)

Description du cours

Introduction

Interroger sociologiquement la déviance pose inévitablement la question de la normativité sociale. Le pathologique (tout autant que le normal) n'existe pas en soi, disait Georges Canguilhem; il n'existe qu'en référence à une norme. Les diverses formes de déviance et de folie, anciennes ou contemporaines, sont à saisir dans leur relation au projet normatif d'une société donnée : l'anormal et l'indésirable sont l'envers du normal et du souhaitable.

Les déviances, folies et autres curiosités sociales se présentent comme des figures sociologiques de l'altérité : elles dessinent le caractère de ce qui est *Autre*, c'est-à-dire différent et extérieur au groupe posé comme référence. La sociologie de la déviance permet de mieux comprendre la constitution des couples classiques de la normativité (normal/pathologique; fou/sain d'esprit; conforme/non-conforme; inclus/exclu), de les questionner et de saisir comment ils se construisent et se perpétuent par un jeu d'opposition. Cette perspective sociologique conduit aussi à l'analyse des formes de contrôle social, notamment les institutions et pratiques destinées à prendre en charge, surveiller, traiter, discipliner et redresser les populations désignées comme étant problématiques. Ce cours propose une incursion au sein de la normativité sociale pour mieux comprendre les mécanismes de définition, de construction et de traitement des *altérités déviantes.*

Objectifs généraux

L'objectif général de ce cours est de présenter un état de la réflexion sociologique (avec des détours du côté de l'anthropologie, de la philosophie, de la criminologie, des sciences de la santé, de la psychologie et de l'histoire des sciences) sur la problématique des déviances sociales et mentales afin de doter les étudiant.e.s d'outils de réflexion critique sur le traitement social, politique, moral et médiatique d'un ensemble de conduites, de pensées et d'émotions jugées indésirables à un moment donné, dans une société donnée. Cela implique d'interroger la normativité sociale afin de comprendre comment la déviance est construite comme son envers.

Objectifs spécifiques

Plan de cours non officiel
21 août 2021 (12h52)

- S'interroger, questionner et porter une réflexion personnelle et critique sur les déviances sociales, mentales et la normativité sociale qu'elles engagent, notamment à partir des questions débattues en cours.
- Approfondir et consolider, à partir de repères théoriques et de travaux de recherche empiriques, ses connaissances sur les différents cadres d'analyse et de conceptualisation de la déviance, des troubles mentaux et de la normativité sociale.
- Être capable de restituer à l'écrit les apports et les enjeux essentiels contenus dans les lectures obligatoires.
- Savoir mobiliser les connaissances acquises durant le cours et les lectures obligatoires dans le cadre d'un court essai problématisé et structuré (examen maison).
- Savoir porter un regard critique sur les différentes formes de construction sociale et historique de la déviance et de la maladie mentale.
- Savoir reconnaitre les principaux enjeux sociaux, moraux, politiques et scientifiques relatifs au traitement des comportements jugés déviants, pathologiques et problématiques dans la société contemporaine.
- Être capable de structurer à l'oral un raisonnement logique, critique et sociologique sur des questions liées au sujet du cours et aux débats qui s'y tiendront.

Contenu du cours

Organisation des séances

Séance 1 (31 août)

Introduction, présentation du plan de cours et discussion : une mise en scène de la normalité académique

---

Thème 1 - Réflexions sur les contours de la déviance et de la folie

Séance 2 - 7 septembre (enseignante: Stéphanie Gariépy)

De quelle normalité parle-t-on? Discussion autour du criminel-né, du fou moral et de la normativité sociale

Lectures obligatoires :

- Canguilhem, Georges. (1950). « Examen critique de quelques concepts : du normal, de l'anormal, de l'anomalie, du pathologique, de la maladie et de l'expérimental ». Dans *Essai sur quelques problèmes concernant le normal et le pathologique*, 72-89.
- Renneville, Marc. (1995). « Les théories biologiques de la criminalité ». *Médecine/Sciences. Histoire de la médecine et des sciences*, (11), 1720-1724.

Lecture recommandée :

- Gonon, François. (2011). « La psychiatrie biologique : une bulle spéculative ? », *Esprit*, 11, 54-73.

2ième partie du cours

Débat : Le « criminel-né » existe-t-il ou sommes-nous toutes et tous des criminel.le.s potentiel.le.s ? Débat autour de la prédisposition à la criminalité.

Séance 3 - 14 septembre (enseignant: David Gaudreault)

Aux origines de la sociologie de la déviance : dysfonction, pathologie et désorganisation sociales

Lectures obligatoires :

Plan de cours non officiel
27 août 2021 (13h50)

- Durkheim, Émile. (1970 [1894]). « Le crime, phénomène normal ». Dans *Les règles de la méthode sociologique*. Article publié dans D. Szabo, Déviance et criminalité. Paris, Armand Colin, 76-82. Version numérique des Classiques des sciences sociales (UQAC).
- Merton, Robert K. (1938). « Social structure and anomie ». *American sociological review*, 3(5), 672-682.

Aussi disponible en français :

- Merton, Robert K. (1965). « Structure sociale, anomie et déviance ». Dans D. Szabo, *Déviance et criminalité* (p. 132-165). Paris, Armand Colin. Version numérique des Classiques des sciences sociales (UQAC).

2ième partie du cours

Débat : Crime et châtiment : pourquoi et comment punir ?

Séance 4 - 21 septembre (enseignante: Stéphanie Gariépy)

Sur la question de la déviance : interactions, étiquetage et stigmate

Lecture obligatoire :

- Becker, Howard S. (1985). « Chapitre 1 - Le double sens de « Outsider ». Dans *Outsiders* (p. 25-42). Paris, Métailié.

Lectures recommandées:

- Goffman, Erving. (1963). « Stigmate et identité sociale ». Dans *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps* (p. 11-55). Paris, Minuit.

- Hochschild, Arlie. R. (2003). « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale ». *Travailler,* 9, 19-49.

2ième partie du cours

Débat : Quelle est la place des émotions dans les jugements de déviance?
(Introduction : Marie-Ève Brunet)

Thème 2 - Formes, figures et contrôle de l'altérité problématique

---

Séance 5 - 28 septembre (enseignant: David Gaudreault)

Institution disciplinaire et réforme morale des déviant.e.s

Lecture obligatoire :

- Foucault, Michel. (1975). « Les moyens du bon redressement ». Dans *Surveiller et punir* (p. 200-227). Paris, Gallimard.

Lecture très fortement recommandée :

- Goffman, Erving. (1968). « Des institutions totalitaires en général ». Dans *Asiles* (p. 45-54). Paris, Minuit.

Lectures recommandées :

- Goffman, Erving. (1968). « L'univers du reclus ». Dans *Asiles* (p. 55-92). Paris. Minuit.
- Chantraine, Gilles. (2006). « La prison post-disciplinaire », *Déviance et société*, 30(3), 273-288.

2ième partie du cours

Plan de cours non officiel
27 août 2021 (12h52)

Débat : Les pensionnats autochtones, une institution totale pas comme les autres ?

Séance 6 - 5 octobre (enseignante: Stéphanie Gariépy)

De l'enfermement psychiatrique aux techniques de renforcement de la normalité

Lectures obligatoires :

- Castel, Florence., Castel, Robert. et Lovell, Ann. (1979). « Le mythe de la désinstitutionnalisation ». Dans *La société psychiatrique avancée* (p. 338-350). Paris, Grasset et Fasquelle.
- Glendening, Jonathan. (2017). « L'institution tiraillée entre discipline et avant-garde: le site d'injection supervisée Insite ». Dans M. Otero., A-A. Michaud. et R. Paumier. (dir.), *L'institution éventrée: De la socialisation à l'individuation* (p. 127-142). Québec, Presses de l'Université du Québec.

Lecture recommandée :

- Marques, Ana. (2015). « Est-il légitime de ne pas décider pour autrui? Le travail politique autour d'une Équipe mobile de psychiatrie-précarité ». *Sciences sociales et santé*, 33(3), 91-114.

2ième partie du cours

Débat : Intervenir ou ne pas intervenir auprès d'une personne qui ne demande pas d'aide? Débat sur le thème du traitement involontaire en psychiatrie.

Séance 7 - 12 octobre (présence des deux enseignant.e.s)

Humaniser la prison ? Le traitement carcéral des troubles mentaux

Conférencier invité : Fabrice Fernandez

Lecture obligatoire :

- Fernandez, Fabrice et Lézé, Samuel. (2011). « Finding the Moral Heart of Carceral Treatment. Mental Health Care in a French Prison ». *Social science and Medicine*, 72(9), 1563-1569.

Lecture recommandée :

- Nault, Geneviève et Larose-Hébert, Katharine. (2021). « Tribunaux de santé mentale et bienveillance coercitive: une analyse critique de la justice thérapeutique ». *Intervention*, (152), 129-138.

2ième partie du cours

Débat : Les tribunaux spécialisés: entre humanisation et multiplication des contraintes pénales.

Plan de cours non officiel
27 août 2021 (12h52)

Séance 8 - 19 octobre (enseignant: David Gaudreault)

À qui et à quoi les problèmes sociaux posent-ils problème ?

Lecture obligatoire :

- Cohen, Stanley. (2011 [1972]). « Deviance and Moral Panics ». Dans *Folk Devils and Moral Panics*. *The creation of the Mods and Rockers* (p. 1-20). New York : Routledge classics.

Lecture recommandée :

- Becker, Howard S. (1985 [1963]). « Les entrepreneurs de morale ». Dans *Outsiders. Études de sociologie de la déviance* (p. 171-186), Paris, Métaillé.
- Blumer, B. ([1971] 2004). « Les problèmes sociaux comme comportements collectifs ». *Politix*, 67(17) , 185-199.

2ième partie du cours

Débat : Les *« Wokes »*, nouvelle réalité de la gauche ou panique morale ?

Séance 9 - Semaine de lecture

Séance 10 - 2 novembre (enseignante: Stéphanie Gariépy)

Stratégies de prévention, gestion et surveillance des conduites indésirables

Lecture obligatoire :

- Castel, Robert. (1983). « De la dangerosité au risque ». Dans *Actes de la recherche en sciences sociales*. (47-48), Éducation et philosophie, 119-127.
- Fernandez, Fabrice., Lézé, Samuel. et Strauss, Hélène. (2010). « Comment évaluer une personne? L'expertise judiciaire et ses usages moraux ». *Cahiers internationaux de sociologie*, 128-129, 177-204.

Lectures recommandées :

- Pratt, John. (2001). « Dangerosité, risque et technologies du pouvoir ». *Criminologie*, 34(1), 101-121.

2ième partie du cours

Débat : Les criminels sont-ils fous ou les fous sont-ils criminels? Débat sur la question de la responsabilité pénale.

Séance 11 - 9 novembre (enseignant: David Gaudreault)

(In)sécurité, ordre et désordre : la régulation du social à l'ère néolibérale

Lecture obligatoire :

- Goffman, Alice. (2014). « Introduction » et « The 6th Street Boys and Their Legal Entanglements ». Dans *On the run. Fugitive Life in an American City* (p. 1-21). Chicago, University of Chicago Press.

Lecture recommandée :

- Wacquant, Loïc. (2004). « Insécurité sociale et surgissement sécuritaire ». Dans *Punir les pauvres. Le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale* (p. 21-58). Marseille, Agone.
- Wang, Jackie. (2020). *Capitalisme carcéral*. Montréal, Éditions de la rue Dorion.

Plan de cours non officiel

27 août 2021 (12h52)

2ième partie du cours

Débat : « Saint-Roch comparé à Zombieland » : quelle prise en charge pour les itinérant.e.s ?

Thème 3 - Les frontières de la normativité sociale contemporaine

---

Séance 12 - 16 novembre (présence des deux enseignant.e.s)

Communautés déviantes en ligne et négociation de normes alternatives

Conférencière invitée : Madeleine Pastinelli

Lecture obligatoire :

- Pastinelli, Madeleine et Déry, Caroline. (2016). « Se retrouver entre soi pour se reconnaître. Conceptions du genre et régulation des échanges dans un forum de personnes trans ». *Anthropologie et sociétés*, 40(1), 153-172.

Lecture recommandée :

- Adler, Patricia A. et Adler, Peter. (2007). « The Demedicalization of Self-Injury. From Psychopathology to Sociological Deviance ». *Journal of Contemporary Ethnography*, 36(5), 537-570.

2ième partie du cours

Débat : Est-ce qu'Internet modifie vraiment l'expérience des pratiques marginales et déviantes ?

Séance 13 - 23 novembre (enseignante: Stéphanie Gariépy)

Médicalisation et santéisation : les contours d'une nouvelle moralité sanitaire

Lecture obligatoire :

- Aïach, Pierre. (2009). « L'irrésistible expansion du champ de la santé ». Dans Sanni Yaya, H. (dir.), *Pouvoir médical et santé totalitaire* (p. 81-99). Les presses de l'Université Laval.

Lectures recommandées :

- Ehrenberg, Alain. (2020). « L'idéal du potentiel caché. Le rétablissement, le rite et la socialisation du mal ». *Anthropologie et santé,* 20, 1-19.
- Collin, Johanne. (2017). « L'institution sociale du médicament : de la médicalisation à la pharmaceuticalisation » . Dans M. Otero., A-A. Michaud. et R. Paumier. (dir.), *L'institution éventrée: De la socialisation à l'individuation* (p. 143-162). Québec, Presses de l'Université du Québec.

2ième partie du cours

Débat : Déviance, maladie ou problème de santé publique : le cas des conduites toxicomaniaques.

Séance 14 (30 novembre)

Plan de cours non officiel

27 août 2021 (12h52)

Fragilités de l'individualité contemporaine

Lecture obligatoire :

- Otero, Marcelo. (2013). « Grand résumé de *L'Ombre portée : l'individualité à l'épreuve de la dépression*, Montréal, les Éditions du Boréal, 2012 », *SociologieS* [En ligne], Grands résumés, mis en ligne le 19 novembre 2013, consulté le 25 août 2021. URL : http://journals.openedition.org/sociologies/4504
- Ehrenberg, Alain. (2014). « Santé mentale : l'autonomie est-elle un malheur collectif ? ». *Esprit*, 2, 99-108.

Lecture recommandée :

- Martuccelli, Danilo. (2013). « Les individus et la dépression : l'homologie des épreuves », *SociologieS* [En ligne], Grands résumés, mis en ligne le 19 novembre 2013, consulté le 25 août 2021. URL : http://journals.openedition.org/sociologies/4507
- Otero, Marcelo. (2005). « Santé mentale, adaptation sociale et individualité contemporaine ». *Cahiers de recherche sociologique,* 41-42, 65-89.

2ième partie du cours

Débat : Les médicaments psychotropes : nouvelles techniques de socialisation?

Séance 15 (7 décembre)

Examen maison

Approche pédagogique

Cet enseignement se veut un lieu d'échanges, de discussions, de partage d'idées, un lieu ouvert et dynamique propice à la construction d'une réflexion critique.

Les cours se composeront de deux parties, tout d'abord un exposé magistral présenté par les enseignant.e.s (ou exceptionnellement un conférencier ou une conférencière invité.e), puis, dans la seconde partie du cours, un débat où la participation de tous et toutes est vivement encouragée. Ce débat sera introduit par un mini-exposé (réalisé par les enseignant.e.s ou des étudiant.e.s gradué.e.s), parfois accompagné d'extraits de documentaires audio ou vidéo sur des questions à la croisée des trois thématiques du cours (« déviance », « folie » et « normativité sociale »). Pour préparer ces débats, il sera demandé à six ou sept étudiant.e.s (selon un horaire préétabli) d'écrire un texte court synthétisant leurs propres réflexions au sujet du débat du jour. Après la courte intervention de ces étudiant.e.s, la discussion s'élargira à l'ensemble de la classe.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Séance 1 Introduction, présentation du plan de cours et discussion : une mise en scène de la normalité académique	31 août 2021
Thème 1 - Réflexions sur les contours de la déviance et de la folie	
Séance 2 De quelle normalité parle-t-on? Discussion autour du criminel-né, du fou moral et de la normativité sociale	7 sept. 2021
Séance 3 Aux origines de la sociologie de la déviance : dysfonction, pathologie et désorganisation sociales	14 sept. 2021
Séance 4 Sur la question de la déviance : interactions, étiquetage et stigmate	21 sept. 2021
Thème 2 - Formes, figures et contrôle de l'altérité problématique	
Séance 5 Institutions disciplinaires et réforme morale des déviant.e.s	28 sept. 2021
Séance 6 De l'enfermement psychiatrique aux techniques de renforcement de la normalité	5 oct. 2021
Séance 7 Humaniser la prison ? Le traitement carcéral des troubles mentaux	12 oct. 2021 Fabrice Fernandez, conférencier invité.
Séance 8 À qui et à quoi les problèmes sociaux posent-ils problème ?	19 oct. 2021
Séance 9 - Semaine de lecture	26 oct. 2021
Séance 10 Stratégies de prévention, gestion et surveillance des conduites indésirables	2 nov. 2021
Séance 11 (In)sécurité, ordre et désordre : la régulation du social à l'ère néolibérale	9 nov. 2021
Thème 3 - Les frontières de la normativité sociale contemporaine	
Séance 12 Communautés déviantes en ligne et négociation de normes alternatives	16 nov. 2021 Madeleine Pastinelli, conférencière

	invitée.
Séance 13 Médicalisation et santéisation : les contours d'une nouvelle moralité sanitaire	23 nov. 2021
Séance 14 Fragilités de l'individualité contemporaine	30 nov. 2021
Séance 15 Examen maison	7 déc. 2021

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre
Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études
Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaitre davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du Bureau des droits étudiants , la capsule d'information Citer ses sources et éviter le plagiat et le site de la Bibliothèque pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Plan de cours non officiel

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire

27 août 2021 (12h52)

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen maison	Du 23 nov. 2021 à 15h30 au 7 déc. 2021 à 23h59	Individuel	40 %
Débats (Textes préparatoires et oraux)	À déterminer	Individuel	20 %
Questions de lecture	À déterminer	Individuel	20 %
Normativité sociale en images	Dû le 2 nov. 2021 à 15h30	Individuel	15 %
Participation et travail continus	À déterminer	Individuel	5 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen maison

Date et lieu : Du 23 nov. 2021 à 15h30 au 7 déc. 2021 à 23h59 , Maison

Les questions seront soumises le 23 novembre.La remise se fera au plus tard le 7 décembre, sur la boîte de dépôt.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

Le 23 novembre, soit deux semaines avant la date de tombée (le 7 décembre à 23h59), une liste de questions vous sera soumise. Ces questions porteront sur des concepts, des éléments théoriques et empiriques abordés pendant la session.

Plan de cours non officiel
27 août 2021 (15h12)

Vous devrez choisir une de ces questions et y répondre en six (6) pages sous Microsoft Word, police Times New Roman 12, interligne 1,5, marges 2,5 cm. L'objectif d'un examen maison est de permettre une réflexion plus approfondie, portant sur des questions d'un plus haut degré de complexité qu'un examen sur table (en classe).

Pour ce faire, vous avez évidemment droit à toutes les ressources à votre disposition : notes de cours, lectures obligatoires et autres textes choisis par vos soins. Ce travail requière une recherche bibliographique de votre part. Les étudiantes et étudiants doivent creuser la question posée en allant plus loin que les seules lectures obligatoires et recommandées du plan de cours. Votre document comportera une bibliographie qui doit être uniforme et organisée selon la 7e édition des normes de l'APA (format généralement utilisé en sciences humaines et sociales). Celle-ci n'est pas comprise dans le nombre de pages maximum. Votre document comptera 6 pages de texte, plus la bibliographie.

Votre texte doit prendre la forme d'un court essai argumentatif structuré. Les critères d'évaluation sont :

- Compréhension des concepts, notions, éléments théoriques et empiriques en jeu
- Capacité à mobiliser correctement la matière vue en classe et à se l'approprier dans le cadre d'une réflexion sociologique
- Pertinence et profondeur des sources bibliographiques utilisées
- Qualité et structure de l'argumentaire
- Justesse et originalité de la réponse développée
- Mise en forme (y compris la bibliographie)
- Qualité de l'écriture et de la langue. Les fautes seront pénalisées.

Attention au plagiat. Il ne s'agit pas d'un travail d'équipe. Si deux copies se ressemblent trop, cela ne passera pas inaperçu.

Pour les normes bibliographiques, vous pouvez consulter le lien suivant : (https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa?tab=3281).

Débats (Textes préparatoires et oraux)

Date de remise : À déterminer

Textes à remettre en classe pour les étudiant.e.s qui présenteront leurs points de vue à l'oral.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : DKN-2155

Directives de l'évaluation :

À chaque séance, il sera demandé à 6 ou 7 étudiant.e.s (selon l'effectif) de rédiger une note (entre 400 et 500 mots) synthétisant ses propres réflexions, analyses ou questionnements sur la question ou le thème du débat de la séance (voir la rubrique *Contenu et activités*). Ce texte court mettant à plat (sans complexe !) les prénotions, idées reçues, représentations de sens commun, voire premières bribes de réflexion sociologique devra être imprimé pour le début du cours. Ces notes sont particulièrement importantes puisqu'elles serviront de support au débat : chaque séance les 6 ou 7 étudiant.e.s volontaires (ou à défaut choisis par ordre alphabétique) seront convié.e.s à débattre ensemble à partir de ce qu'ils et elles ont écrit.

Ces interventions orales accompagnées du texte écrit (imprimé et relevé à la fin de la séance) seront notées (20% de la note finale, 15 pts pour le texte en tant que tel et 5 pts pour la clarté et la pertinence de la performance orale durant le débat). À noter que ces textes ne seront pas tant évalués pour leur profondeur sociologique que pour le sérieux de leur réalisation. Aussi un souci particulier devra être porté à la qualité de l'expression écrite en français ainsi qu'au respect scrupuleux de la longueur des textes.

Plan de cours non officiel
27-1-DKN-2001 (12652)

Concernant le débat oral, il s'agira pour chacun des 6-7 étudiant.e.s, de développer une courte intervention (5-6 minutes) pour donner son point de vue argumenté sur le thème du débat. La confrontation de ces différents points de vue constituera un débat auquel les étudiant.e.s dans la salle seront également invité.e.s à prendre part.

Dès la première séance de cours, les étudiant.e.s sont convié.e.s à s'inscrire en ligne à ces différents débats : lien doodle à venir. Si, à chaque séance, les 6 ou 7 places ne sont pas comblées, d'autres étudiant.e.s seront choisi.e.s de façon aléatoire parmi celles et ceux qui ne se seraient pas encore inscrit.e.s en date du vendredi 3 septembre 2021.

Questions de lecture

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Directives de l'évaluation :

En début ou fin de cours, les étudiant.e.s pourront être interrogé.e.s à l'écrit sur les lectures obligatoires à faire pour la séance. Il s'agira de répondre à une question courte et simple donnée une semaine avant la séance. Les étudiant.e.s disposeront de leurs notes de lecture et de l'article pour réaliser cet exercice. Ils et elles auront 20 minutes pour rédiger leur réponse durant le cours, mais il leur sera possible de répondre par avance ou de commencer à formuler leur réponse à la maison. L'exercice comptera pour 5 pts à chaque fois. Une réponse claire, argumentée et relativement courte est attendue (15 à 20 lignes). Les étudiant.e.s seront aussi évalué.e.s sur la qualité de leur expression écrite en français. Vingt minutes seront donc consacrées à cet exercice lors de 4 séances de cours (choisies au hasard). Cette prestation écrite comptera donc pour 20% de la note finale (soit 4 x 5 pts).

En cas d'absence programmée, il est recommandé de soumettre votre réponse à la question de lecture, par courriel, avant le début du cours. Dans le cas où la question de lecture serait posée et évaluée lors de votre absence, votre texte sera accepté et corrigé comme les autres. Les textes reçus après le cours (passé 18h30) ne seront pas acceptés.

Normativité sociale en images

Date de remise : 2 nov. 2021 à 15h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

Cet exercice, qui pourra être réalisé seul.e ou à deux, consiste à proposer une photographie originale (et une seule !) en noir et blanc ou en couleur, prise par vous et qui révèle quelque chose de la normativité sociale. Cette photographie (en format Jpeg) pourra être mise en scène par vos soins ou bien prise sur le vif dans l'espace public. Elle pourra donc comporter des « sujets humains » (sous conditions, voir ci-dessous), mais elle peut également s'en passer (photographie de rue, de bâtiments, d'espaces publics, d'objets, etc.). Cette photographie ne pourra pas être un cliché pris par quelqu'un d'autre que vous ou une image récupérée sur Internet ou ailleurs.

Il va de soi qu'il y a de multiples manières de penser et donc de représenter et d'interpréter cette normativité. L'évaluation portera surtout sur le texte (environ 250 mots) qui accompagnera la photographie et qui explicitera, selon vous, ce que cette photographie dit de la normativité sociale contemporaine. La valeur esthétique de la photographie n'entrera aucunement en compte pour l'évaluation, mais il vous est demandé de prendre des clichés lisibles : attention aux mauvaises qualités d'image qui rendraient les photos indéchiffrables et merci d'éviter les « flous artistiques ». Vous l'aurez compris, la photo est ici avant tout un support pour la réflexion, inutile donc de prendre cet exercice trop à coeur. Encore une fois : c'est le rapport entre l'image et le texte qui est évalué et non vos qualités artistiques.

Plan de cours non officiel
27 août 2021 (12h52)

Cet exercice vous laisse une totale liberté de création, car il s'agit justement de faire travailler votre imagination sociologique. Toutefois, n'oubliez pas que le droit à l'image s'applique, malgré le fait que votre photographie sera diffusée uniquement dans le cadre d'un exercice à caractère pédagogique. Il est de votre responsabilité de bien respecter ce droit. Pour plus d'information, merci de consulter : http://francisvachon.com/le-droit-a-limage-auquebec/. Il vous faudra donc composer scrupuleusement avec cette contrainte et faire signer s'il y a lieu un formulaire de consentement aux personnes reconnaissables sur la photographie (pour les cas particuliers se rapporter au lien ci-dessus).

Pour vous aider à réfléchir la normativité sociale, la lecture de ce chapitre est conseillée : Otero, Marcelo. (2008). « Vulnérabilité, folie et individualité. Le noeud normatif » (disponible dans la rubrique *Contenu et activités*, sous l'onglet *Séance 9 - semaine de lecture*).

Participation et travail continus

Date de remise : À déterminer

Tout au long de la session

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Directives de l'évaluation :

Il s'agit ici d'une note de participation continue (sur 5 points), à l'oral notamment. Le sérieux et la qualité de vos interventions orales spontannées seront évalués. Les interventions orales sont ainsi fortement encouragées (que ce soit pendant les cours magistraux ou lors des débats), dans la mesure où elles permettent des échanges autour de la matière vue en classe.

Nous considérons qu'une participation active au cours est bénéfique et enrichissante pour ce qui est de l'apprentissage de différents savoir-faire et savoir-être aux études universitaires. Bien que cela peut être parfois gênant ou intimidant, chacun et chacune est fortement encouragé.e à s'exprimer sur les sujets qui seront abordés lors des séances, à faire part de leurs réflexions et interrogations. Il est certainement plus intéressant, pour les étudiant.e.s et l'enseignant.e, de partager nos connaissances sous un mode interactif et ouvert à la discussion ! Sachez que le forum du cours est aussi un lieu ouvert à la discussion et aux échanges et les interventions seront prises en considération dans l'évaluation de la participation.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Évaluation de la qualité du français

La qualité du français écrite est évaluée dans ce cours. Il s'agit d'un cours universitaire et la correction des travaux se fera en conséquence. Il est fortement suggéré d'utiliser tous les outils linguistiques nécessaires pour corriger vos travaux. Si vous avez une situation particulière concernant le français (non-francophone, en train d'apprendre le français ou autre enjeu), il serait judicieux d'en discuter avec les enseignant.e.s afin de trouver un arrangement. Il est à noter que des ressources sont disponibles à l'Université Laval pour vous aider dans l'amélioration de votre expression écrite, quelle que soit votre situation.

Plan de cours non officiel
27 août 2021 (12h52)

Gestion des délais

Afin de ne pas pénaliser les étudiant.e.s qui remettront leurs travaux à temps, des points seront enlevés pour chaque jour de retard. Dans les cas exceptionnels, une modalité de remise devra être arrêtée avec les enseignant.e.s et leurs assistant.e.s, et ce, afin de respecter les délais de correction nécessaires.

Absence à un examen

Comme l'examen se fera à la maison, sur une période de deux semaines, aucune modalité d'absence n'est à prévoir.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

Une évaluation du cours aura lieu lors d'une séance vers la fin de la session. L'évaluation se fait de manière anonyme et les étudiant.e.s sont encouragé.e.s à faire part de leurs commentaires et suggestions par rapport à leur expérience dans le cours.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d’apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

Matériel didactique

Cette section ne contient aucune information.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Adler, P. et Adler, P. (2007). « The Demedicalization of Self-Injury. From Psychopathology to Sociological Deviance ». *Journal of Contemporary Ethnography*, 36(5), 537-570.

Barrett, R. (1998). *La traite des fous. La construction sociale de la schizophrénie*. Paris, Les Empêcheurs de penser en rond.

Bastide, R. (1966). *Sociologie des maladies mentales*. Paris, Flammarion.

Beck, U. (2001). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris, Aubier.

Becker, H. (1985). *Outsiders*. Paris, Metaillé.

Berger, P. et Luckmann, T. (2006). *La construction sociale de la réalité.* Paris, Armand Collin.

Blomberg, T.G. et Cohen, S. (dir.). (2003). *Punishment and Social Control*. New Brunswick, Aldine Transaction.

Blumer, B. ([1971] 2004). « Les problèmes sociaux comme comportements collectifs ». *Politix*, 67(17), 185-199.

Bourdieu, P. (dir.). (1993). *La souffrance du monde*. Paris, Seuil.

Canguilhem, G. (1950). *Le normal et le pathologique*. Paris, Presses universitaires de France.

Castel, R. (1973). *Le psychanalysme*. *L'ordre psychanalytique et le pouvoir*. Paris, Maspéro.

Castel, R. (1988). « De l'intégration sociale à l'éclatement du social : l'émergence, l'apogée et le départ à la retraite du contrôle social ». *Revue internationale d'action communautaire*, 60(20), 67-78.

Castel, F., Castel, R. et Lovell, A. (1979). *La société psychiatrique avancée*. Paris, Grasset et Fasquelle.Castel, R. (1981). *La gestion des risques : de l'antipsychiatrie à l'après-psychanalyse*. Paris, Éditions de Minuit.Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. *Une chronique du salariat*. Paris : Fayard.

Castel, R. (1983). « De la dangerosité au risque », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 47-48, Éducation et philosophie, 119-127.

Cellard, A. (1991). *Histoire de la folie au Québec*. Montréal, Boréal.

Cellard, A. et M.-C. Thifault (2007). *Une toupie sur la tête : visages de la folie à St Jean de Dieu*. Montréal, Boréal.

Chantraine, G. (2006). « La prison post-disciplinaire ». *Déviance et société*, 30(3), 273-288.

Chapoulie, J.-M. (2001). *La tradition sociologique de Chicago*. Paris, Seuil.

Cohen, S. (1985). *Visions of Social Control. Crime, Punishment and Classification*. Cambridge, Polity Press.

Cohen, S. (2011) [1972]. *Folk Devils and Moral Panics.* London, Routledge Classics.

Collin, J. (2017). « L'institution sociale du médicament : de la médicalisation à la pharmaceuticalisation » . Dans Otero, M., Michaud, A-A. et R. Paumier. (dir.), *L'institution éventrée: De la socialisation à l'individuation* (p. 143-162). Presses de l'Université du Québec.

Desage, F., Sallée, N. et Duprez, D. (2015). *Le contrôle des jeunes déviants*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

Plan de cours non officiel
27 août 2021 (12h52)

Durkheim, É. (2007) [1897]. *Le suicide*. Paris, Presses Universitaires de France.

Durkheim, É. (2010) [1895]. *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, Flammarion.

Ehrenberg, A. (1991). *Le culte de la performance*. Paris, Calmann-Lévy.

Ehrenberg, A. (2000) *La fatigue d'être soi. Dépression et société*. Paris, Odile Jacob.

Ehrenberg A. (2004). « Les changements de la relation normal-pathologique. À propos de la souffrance psychique et de la santé mental ». *Esprit*, 5, 133-156.

Ehrenberg, A. (1995). *L'individu incertain*. Paris, Calmann-Lévy.

Ehrenberg, A. (2010). *La société du malaise*. Paris, Odile Jacob.

Ehrenberg, A. (2014). « Santé mentale : l'autonomie est-elle un malheur collectif ? », *Esprit*, 2, 99-108.

Ehrenberg, A. (2020). « L'idéal du potentiel caché. Le rétablissement, le rite et la socialisation du mal ». *Anthropologie et santé,* 20, 1-19.

Fassin, D. *et al.* (2013). *Juger, réprimer, accompagner. Essai sur la morale de l'État*. Paris, Seuil.

Fassin, D. (2017). *Punir, une passion contemporaine*. Paris, Seuil.

Fernandez, F. (2010). *Emprises. Drogues, errance, prison : figures d'une expérience totale*. Bruxelles, Larcier.

Fernandez F., Lézé S. (2011). « Finding the moral heart of carceral treatment: Mental health care in a French prison », *Social Science and Medicine*, 9(72), 1563-1569.Fernandez, F. (2015). « Lorsque la prison (se) rend justice. Le traitement contemporain de l'indiscipline carcérale ». *Déviance et société*, 39(4), 379-404.

Fernandez, F., Lézé, S. et Strauss, H. (2010). « Comment évaluer une personne? L'expertise judiciaire et ses usages moraux ». *Cahiers internationaux de sociologie*, 128-129, 177-204.

Foucault, M. (1972). *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris, Gallimard.

Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir*. Paris, Gallimard.

Foucault, M. (1976). *Histoire de la sexualité I, La volonté de savoir*. Paris, Gallimard.

Foucault, M. (1993). « Alternatives à la prison: diffusion ou décroissance du contrôle social », *Criminologie*, 26(1), 1993, 13-34.

Foucault, M. (1999). *Les anormaux. Cours au collège de France. 1974-1975*. Paris, Gallimard.

Garland, D. (2001). *The Culture of Control*. *Crime and Social Order in Contemporary Society*. Chicago, The University of Chicago Press.

Goffman, A. (2014). *On the run. Fugitive Life in an American City*. Chicago, The University of Chicago Press.

Goffman, E. (2007). *Asiles.* Paris, Minuit.

Goffman, E. (2007). *Stigmate, Les usages sociaux des handicaps*. Paris, Minuit.Goffman, E. (2006). *La mise en scène de la vie quotidienne I*. *La présentation de soi.* Paris, Minuit.

Gonon, F. (2014). « La psychiatrie biologique : une belle spéculative ? ». *Esprit*, (11), 54-73.

Grafmeyer, Y. et Joseph, I. (1984). *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Champ urbain.

Hacking, I. (2002). *Les fous voyageurs*. Paris, Le Seuil.

Harcourt, B. E. (2006). *L'illusion de l'ordre. Incivilités et violences urbaines : tolérance zéro ?.* Paris, Descartes & Cie.

Hochschild, A. R. (1983). *The Managed Heart. Commercialization of Human Feeling*. Los Angeles, University of California Press.

Hochschild, R. A. (2003). « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale ». *Travailler,* (1-9), 19-49.

Hoggart, R. (1976). *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*. Paris, Minuit.

Illouz, E. (2006). *Les sentiments du capitalisme*. Paris, Seuil.

Plan de cours non officiel
27 août 2021 (12h52)

Jodelet, D. (2005). « Formes et figures de l'altérité ». Dans Sanchez-Mazas, M. et L. Licata. (dir.), *L'Autre : Regards psychosociaux* (p. 23-47). Presses de l'Université de Grenoble.

Larose-Hébert, K. (2020). *Le silence sur nos maux. Transformations identitaires et psychiatrisation*. Québec, Presses de l'Université du Québec.

Lafleur, S. (2020). *Foucault à Montréal. Réflexions pour une criminologie critique*. Montréal, Éditions de la rue Dorion.

Le Breton, D. (2004). *L'interactionnisme symbolique*. Paris, Presses universitaires de France.

Marcuse, H. (1964). *L'Homme unidimensionnel. Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*. Paris, Minuit.

Marques, A. (2015). « Est-il légitime de ne pas décider pour autrui? Le travail politique autour d'une Équipe mobile de psychiatrie-précarité ». *Sciences sociales et santé*, 33(3), 91-114.

Martuccelli, D. (2013). « Les individus et la dépression : l'homologie des épreuves ». *SociologieS* [En ligne], Grands résumés, mis en ligne le 19 novembre 2013, consulté le 25 août 2021. URL : http://journals.openedition.org/sociologies/4507

Martuccelli, D. (2002). *Grammaires de l'individu*. Paris, folio.

Martuccelli, D., (2004), «Figures de la domination». *Revue française de sociologie*, 45(3), 469-497.

Martuccelli, D. (2006). *Forgé par l'épreuve*. Paris, Armand Collin.

Martuccelli, D. (2010). *La société singulariste*. Paris, Armand Collin.

Mead, G. (2006). *L'esprit, le soi et la société*. Paris, Presses universitaires de France.

Merton, R. K. (1997). *Éléments de théorie de méthode sociologique*. Paris, Armand Collin.

Merton, R. K. et Nisbet, R. A. (1961). *Contemporary social problems.* New York, Harcourt, Brace and World.

Merton, R. K. (1965). « Structure sociale, anomie et déviance ». Dans D. Szabo (dir.), *Déviance et criminalité* (p. 132-165). Armand Colin. Version numérique des *Classiques des sciences sociales* (UQAC).

Mucchielli, L. (2011). *L'invention de la violence : des peurs, des chiffres et des faits*. Paris, Fayard.

Namian, D. (2012).*Entre itinérance et fin de vie. Sociologie de la vie moindre*. Montréal, Presses de l'Université du Québec.

Nault, G. et Larose-Hébert, K. (2021). « Tribunaux de santé mentale et bienveillance coercitive: une analyse critique de la justice thérapeutique ». *Intervention*, (152), 129-138.

Ogien, A. (1999). *Sociologie de la déviance*. Paris, Armand Colin.

Otero, M. (2003). *Les règles de l'individualité contemporaine*. *Santé Mentale et société*. Québec, Presses de l'Université Laval.

Otero, M. (2005). « Santé mentale, adaptation sociale et individualité contemporaine ». *Cahiers de recherche sociologique,* 41-42, 65-89.

Otero, M. (2008). « Vulnérabilité, folie et individualité : le nœud normatif ». Dans V. Châtel. et S. Roy (dir.). *Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social* (p. 124-145). Presses de l'Université du Québec.

Otero, M. (2010). *L'ombre portée. L'individualité à l'épreuve de la dépression*. Montréal, Boréal.

Otero, Marcelo. (2013). « Grand résumé de *L'Ombre portée : l'individualité à l'épreuve de la dépression*, Montréal, les Éditions du Boréal, 2012 », *SociologieS* [En ligne], Grands résumés, mis en ligne le 19 novembre 2013, consulté le 25 août 2021. URL : http://journals.openedition.org/sociologies/4504

Otero, M. (2015). *Les fous dans la cité. Sociologie de la folie contemporaine*. Montréal, Boréal.

Otero, M., Michaud Dumais, A-A. et Paumier, R. (2017). *L'institution éventrée. De la socialisation à l'individuation*. Québec, Presses de l'Université du Québec.

Otero, M. et Roy, S. (dir.). (2013). *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui. Repenser la non-conformité*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Parsons, T. (1951). *The Social System*. New York , Free Press.

Plan de cours non officiel
27 août 2021 (12h52)

Pastinelli, M. et Déry, C. (2016). « Se retrouver entre soi pour se reconnaître. Conceptions du genre et régulation des échanges dans un forum de personnes trans ». *Anthropologie et sociétés*, 40(1), 153-172.

Pratt, J. (2001). « Dangerosité, risque et technologies du pouvoir ». *Criminologie*, 34(1), 101-121.

Quirk, A., Paul, L. et Clive, S. (2006). « The permeable institution : An ethnographic study of three acute psychiatric wards in London ». *Social Science and Medicine*, 63(8), 2105-2117.

Renneville, M. (1995). « Les théories biologiques de la criminalité ». *Médecine/Sciences. Histoire de la médecine et des sciences*, (11), 1720-1724.

Rhodes, L.A. (2004). Total confinement. Madness and Reason in the Maximum Security *Prison*. Berkeley, University of California Press

Sallée, N. (2016). *Éduquer sous contrainte. Une sociologie de la justice des mineurs*. Paris, EHESS.

Simmel, G. (2005 [1908]). *Les pauvres*. Paris, Presses Universitaires de France.

Szasz, T. (1976). *Fabriquer la folie*. Paris, Payot

Thoits, P.A. (1985). « Self-labelling Processes in MentalI llness: The Role of Emotional Deviance ». *American Journal of Sociology*, 91(2), 221-249.

Wacquant, L. (1998). « L'ascension de l'État pénal en Amérique ». *Actes de la recherches en sciences sociales*, 124, 7-26.

Wacquant, L. (2004). *Punir les pauvres. Le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*. Marseille, Agone.

Wang, J. (2020). *Capitalisme carcéral.* Montréal, Éditions de la rue Dorion.

Whyte, W. F. (1943). *Street-Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*. Paris, La découverte.

Plan de cours non officiel

27 août 2021 (12h52)